

Leudelage, le 4 juin 2026
N.réf. 26/0464/JG

AVIS DE PUBLICATION

Administration communale de Leudelage

Autorisation EAU-AUT-26-0630

Conformément à l'article 24 § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande de l'autorisation EAU-AUT-26-0630 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un bâtiment mixte avec pharmacie, supermarché, logement et restaurant à Leudelage est ouverte à l'inspection du public du 5 juin 2026 au 19 juin 2026 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelage.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI-DEMOLING
Jean-Pierre ROEMEN